

Paris, le 20 Janvier 1998

Mme vanOosterwyck-Gastuche
Quartier XXX
8XXX XXX

Chère Madame,

J'ai été très surpris d'apprendre que les exemples de paléontologie humaine utilisés par Dominique Tassot viendraient en partie de vous, car je vous savais spécialiste des datations, mais non de ce domaine.

Sachez que je n'ai jamais accusé Dominique Tassot de fraude ou de malhonnêteté intellectuelle, contrairement à ce que vous dites, mais d'une non-connaissance, parfois ahurissante, des faits et d'une auto-hallucination que j'ai rapprochés de "l'arrêt du crime pensée" de Georges Orwell, et dont on trouve des exemples encore bien plus forts chez Pierre Dequènes, que lui non plus je n'accuse pas de malhonnêteté.

Sachez aussi que quand je dis : "Un chrétien peut-il être anti-évolutionniste ?", je ne me situe en aucune façon sur le plan théologique, mais sur le plan scientifique. Il ne s'agit donc nullement de savoir si une pensée anti-évolutionniste est hérétique au plan religieux (elle est parfaitement possible sur ce plan) mais seulement au plan scientifique.

Je suis plus que stupéfait que vous donniez à Tassot une "absolution" au plan scientifique alors que j'ai relevé dans son texte une douzaine d'abérations dont certaines sont gigantesques (des fossiles quasi identiques sont considérés comme des singes pour l'un, comme un homme parfaitement sapiens pour l'autre ; des fossiles beaucoup plus éloignés de nous que des fossiles considérés par Tassot comme des singes, sont qualifiés d'Homo Sapiens, la plupart des fossiles découverts depuis 50 ans sont purement et simplement ignorés, etc...).

Et pour donner cette "absolution", vous n'abordez que trois points : l'Homme de Pékin, le 1470, la bipédie des australopithèques. J'ai lu votre article dans le n°1 du CEP où vous abordez ces deux derniers points.

Il est plus qu'amusant de vous voir écrire à Tassot : "Avant de nous accuser de malhonnêteté intellectuelle, Staune ferait mieux de se documenter plus sérieusement, et de revenir aux sources, qu'il ne connaît pas, sans quoi il serait moins affirmatif quant à l'identification du KNM 1470 ou sur la bipédie de l'australopithèque". En effet, vous affirmez que votre position est basée sur la connaissance des publications scientifiques d'origine, et la mienne sur la seule connaissance des revues de vulgarisation. Or dans l'article du CEP, sur ces deux points, votre source est... le National Geographic Magazine, autant dire "Science et Vie", voir "Paris Match" !

Ce n'est quand même pas à vous que je vais apprendre ce qu'est une revue à référés.

Laissez-moi vous dire que, vous qui avez été une vraie scientifique publiant de vrais articles dans de vraies revues, vous avez un besoin urgent de "revenir aux sources" et de vous "documenter plus sérieusement" sur ces deux points.

Ainsi, vous vous ridiculisez totalement en affirmant, à deux reprises, dans l'article du CEP que le 1470 est "un petit enfant" (vous dites après "une petite fille" alors que la détermination de son sexe n'est nullement établie). Même un étudiant peut voir immédiatement qu'il s'agit d'un adulte (entre autre en regardant les alvéoles dentaires). Ensuite aucun de ses os n'entre dans la variabilité de ceux de l'homo sapiens (ni le pariétal, ni le temporal ne peuvent appartenir à un sapiens).

De plus, vous semblez totalement ignorer qu'aujourd'hui, presque plus personne ne le considère comme un "homo erectus" (si on l'appelle encore ainsi dans certaines publications de vulgarisation, c'est par inertie, car on l'avait classifié ainsi lors de sa découverte) mais comme un "homo habilis". Il y a même une possibilité pour qu'il s'agisse...d'une femelle d'australopithèque selon certains chercheurs ! Je n'y crois pas, mais en tout cas, ce crâne est plus proche de l'australopithèque que de l'homo sapiens, c'est pourquoi il s'agit d'une pièce très importante pour la théorie de l'évolution... et qu'il est absurde d'en faire un "sapiens".

Contrairement à ce que vous dites, les chercheurs n'ont pas jeté le crâne, mais on bel et bien jeté leur théorie (de l'époque) sur l'origine de l'homme. Ce crâne a détruit certaines théories, mais a renforcé l'évolution.

En ce qui concerne la bipédie de l'australopithèque, l'article ci-joint d'Yvette Deloison me paraît avoir tranché le problème, et personne, à ma connaissance, n'a essayé de le réfuter. La correspondance quasi parfaite entre les pieds d'australopithèques et les empreintes de Latéoli, est une preuve magnifique de leur bipédie. Voilà ce qu'on peut apprendre quand on "se documente plus sérieusement". De toute façon, la simple comparaison d'un bassin de chimpanzé, d'australopithèque et d'Homo sapiens montre que le bassin de l'australopithèque est à 90% plus proche de celui de l'Homo Sapiens que du chimpanzé.

Quand à l'Homme de Pékin, on ne peut rien dire (ou on peut dire n'importe quoi) puisqu'il a disparu. Mais comme je le mentionne dans mon texte, la seule existence des hommes de Dali et de Lantian prouve que quelque chose comme l'Homme de Pékin a du exister (notons que vous évitez soigneusement de parler du Pithécantrope domaine dans lequel les connaissances de Tassot ont 70 ans de retard, 67 ans pour être précis puisque c'est en 1931 que la découverte de Dubois fut confirmée).

Quand vous écrivez dans le CEP n°1 (p.8), "Il n'existe aucune preuve aussi petite soit-elle, d'une origine animale pour l'homme", on se demande ce que le mot "preuves" signifie pour vous. Vous pouvez aussi très bien affirmer "Il n'existe aucune preuve que Napoléon ait existé". Il n'y a ni photo, ni vidéo, et les lettres signées de lui ont très bien pu être écrites par un faussaire.

Pour redevenir sérieux, lorsqu'on découvre qu'il existe sur un segment d'ADN, une mutation identique chez le chimpanzé et l'homme, alors que tous les singes (y compris les autres primates) ont au même endroit gardé le "texte" d'origine, la conclusion logique est que la mutation a eu lieu chez un ancêtre de

l'ancêtre commun à l'homme et au chimpanzé qui a vécu à une époque où ce phylum s'était déjà séparé des autres primates.

En ce qui concerne les datations, là aussi je ne me "contente pas de la vulgarisation" puisque j'ai eu comme professeur trois des principaux spécialistes français des datations dont le Pr Yokohama, l'inventeur de la méthode ESR. Or tous les spécialistes sont...d'accord avec vous ! Ils clament haut et fort qu'une méthode de datation ne peut donner un âge absolu, car il existe pour chaque méthode des biais capables de la perturber.

Par contre, quand plusieurs méthodes donnent le même âge, tout change. Comment imaginer que les hommes de Qafzeh n'ont pas 90 000 ans, mais 5 ou 10 000 ? Vous êtes mieux placé que moi pour calculer la probabilité d'un tel événement. Vous verrez qu'il est encore plus improbable, que de voir par des mutations au hasard un rongeur se transformer en chauve-souris, c'est à dire de voir le darwinisme être vrai ! Comme je le dis dans ma deuxième lettre à Guy Berthault, un biais qui multiplierait par deux l'âge donné par une méthode en agissant sur le site, multiplierait par cinq l'âge, selon une autre méthode, et diviserait par deux l'âge apparent selon une troisième méthode.

Donc, je ne vous ai jamais accusé de "citer exprès les mauvais résultats", comme vous le dites, mais de passer sous silence les cas où les résultats concordant entre les différentes méthodes employées sur un site, rendent improbable que l'on ne connaisse pas l'âge réel du site.

N'étant pas géologue, je ne peux me prononcer sur cette partie de votre article du CEP, disons simplement que je ne vois pas en quoi la tectonique des plaques infirme la théorie de Lyell car les rencontres entre les plaques provoquent en permanence des mouvements verticaux.

Néanmoins, si on le compare aux "standards" du CESHE, votre article est de haut niveau, car, quand on étudie les faits dont il parle, il ne contient qu'une seule absurdité flagrante (le 1470 "petite fille"), ce qui est une performance comparée à des textes comme celui de Dequènes. C'est pourquoi je suis plus choqué par votre "absolution" injustifiable (et d'ailleurs demeurée par vous-même injustifiées) des travaux de Tassot que par ce texte.

Veillez recevoir, chère Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Staune